

LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N^o. XII, 18 JUIN 1836.

[PRIX: 2 PENCE,



Monsieur le baron Pasquier,

dans l'exercice de ses ignobles fonctions de président jugeur du procès-monstre.

Le président à l'accusé—*La défense est libre, vous avez la parole... parlez.*

Ne croyez point, vieux Pasquier, que je vais me donner la peine d'entamer votre biographie, la plume se lasse de remuer la fange; puis, ne suffit-il pas de vous montrer ici dans vos hideuses fonctions de *président jugeur*, pour que chacun dise: Les opprobres politiques ne pouvaient être mieux personnifiés que sous le masque laid et ridicule *di quel barone*. Quoique tout vieillit vite en France, et que tant d'autres crimes se sont placés entre ce jugement pervers et le jour présent, il n'en est pas moins bien choisi pour reproduire une de ces scènes du procès-monstre, où l'atroce et le ridicule se disputèrent le pas. Il est bon surtout de mettre sans cesse *ici*, sous les yeux d'un peuple libre, la manière dont son *alliée de circonstance* entend et traite la liberté de la défense, ce noble et irrécusable droit de l'homme accusé.

Oui, vieux Pasquier, le moment de rappeler vos iniquités judiciaires est bien choisi; au moment où vous et vos satellites venez d'y mettre le comble, en condamnant à trois années de prison un simple ouvrier qui est venu se confier à votre justice, vieux infâme de tous les règnes qui ont pesé sur la France! Véritables forçats politiques! vous rayez de la liste des vivants pour trois années, un homme qui n'a d'autre *tort que d'être républicain!* Entre nous, *barone*, croyez-vous que Philippe serait où il est s'il n'eût pas manœuvré vingt années par toutes les ruses imaginables pour persuader qu'il l'était, lui! n'assurait-il pas tous ceux dont il pressait la main, et spécialement à Lafayette, *qu'il était républicain, qu'il l'avait toujours été et qu'il le serait toujours!* Il est vrai qu'il disait aussi: *Je suis homme de conviction et de conscience, je veux le bonheur de la France, l'émigration et mes aînés ne m'en voulaient que parce que je n'ai jamais voulu servir contre la France;* et autres mensonges et *balivernes* semblables, dont le démenti autographe est aujourd'hui heureusement à la connaissance de quelques millions de Français qui la garderont bonne au déserteur de 92. Ce sera un beau procès à faire que celui où, par point et virgule, et par sa propre écriture et *sans besoin d'expertise,*

on prouvera à Philippe en premier chef d'accusation, qu'au lieu de n'avoir jamais voulu servir contre la France, républicaine et impériale, il a partout et vainement *mendié* un commandement contre elle; 2. qu'au lieu de n'avoir jamais accepté le subsidé étranger, il a reçu, comme *prince émigré*, le secours de cinquante mille francs de l'Angleterre, et qu'il se pliait à tout pour conserver ce secours; 3. qu'au lieu d'avoir aimé le drapeau tricolore et admiré Napoléon et ses braves, il n'a cessé comme émigré de tramer des complots, faire des manifestes, et former les vœux les plus atroces pour l'anéantissement de nos soldats et leurs chefs glorieux, tels que de les voir culbutés dans la mer ou affamés dans les forts, ou écrasés avec *Soult* en Espagne; 4. qu'il a sollicité un commandement pour chasser les Français ou de les faire massacrer aux Iles Ioniennes, proposition repoussée avec indignation par l'Angleterre. Convenez, *barone*, que voilà des chefs d'accusation à exercer, chambres hautes, cours prévôtales et cour d'assises; mais soyez tranquille, quand ce beau jour de justice nationale luira pour la France, elle ne recourra ni à vos mielleuses perfidies, ni à la brutale antinationalité de ce *Martin du Nord*, ours véritable, qui, au service d'un Sire sorti des pavés de 1830, ose dire, pour appeler la punition sur un accusé: "*Vous avez devant vous un des agents les plus actifs de la société des Droits de l'Homme, je vous demande s'il est possible de ne pas le condamner?*" Laissez marcher le temps, vieux Pasquier, et quoique avec un pied déjà sur le terrain du Père Lachaise, vous aurez encore celui de voir comment une république pure, juste, mais sévère en finira équitablement avec toutes les ordures et les ordures politiques, qui depuis la première république jusqu'à *la meilleure*, épuisent et déshonorent la France, et qui depuis 1830, l'exploitent au bénéfice du fils de *Philippe Egalité*. La république, ne put elle-même être que de passage, rendra toujours à la France l'incalculable service de la débarrasser, et de faire *maison nette* de tous ces restes flétris, à commencer par vous, *barone*. Là, de bonne fois, n'est-il pas hors de toute conception, que vous soyez là aujourd'hui avec le drapeau tricolore, vous, Pasquier, qui sur l'ordre reçu d'un général prussien, mîtes un si servile et lâche empressement à faire descendre la statue de l'empereur du haut de la colonne élevée avec les bronzes conquis sur ces *héros du nombre*. Comme tous les apostats, vous outrates le zèle par cette basse indignité de faire *passer une corde au cou du colosse*. Ah, vieux Pasquier! que de voix françaises répétèrent ce jour là: Si on pouvait donc voir ainsi tous les misérables qu'il a comblé de bienfaits, et qui aujourd'hui outragent ce bronze glorieux pour plaire aux ennemis de la France.

Je ne vous le cache point, vieux Pasquier, ce jour-là, vous voir pendre, m'eut paru un acte de justice nationale; espérons que vous n'aurez rien perdu pour attendre, avec cet effrayant cumul d'opprobres; car après avoir trahi Napoléon, vous disiez avec cette onction qui distingue vos hypocrisies politiques: *Le règne de la légitimité sera le règne éternel*, et vous voilà cependant au service, et le plus odieusement dévoué au règne de tout ce qu'il y a de *moins légitime* au monde en fait de règne; s'il pouvait vous prendre fantaisie de nier cela, je vous rappellerai les propres paroles de celui qui trône maintenant en usurpation flagrante: "Si l'injuste emploi d'une force majeure parvenait, ce qu'à Dieu ne plaise, à placer *de fait*, et *jamais de droit*, sur le trône de France, *tout autre que notre roi légitime*, nous déclarons que nous suivrons la voix de l'honneur, qui nous prescrit d'en appeler jusqu'à notre dernier soupir, à *Dieu*, aux Français, et à *notre épée*." (déclaration du duc d'Orléans.)

Il est vrai qu'il s'est ravisé depuis, et qu'au lieu d'en appeler à Dieu, auquel il croit tout juste assez pour qu'en ne dise pas qu'il n'y croit pas du tout, ou à son épée, vouée à un pacifique *far niente*, il s'en est remis à la ruse et à l'intrigue, à tous les moyens bas et vils pour réussir de se *jucher de fait*, mais *non de droit* sur ce trône, objet de la longue et persévérante convoitise de la *stirpe* d'Orléans. Quant à vous, vieux Pasquier, continuez vos iniquités judiciaires, attaquez-vous surtout aux hommes du peuple, ces bravades d'un pouvoir odieux, font filtrer la haine et le mépris dans les masses, et ce sont elles qui élèvent des vengeurs à la France. Quant à l'armée, en bonne conscience je ne la crois pas excessivement flattée ni de sa position actuelle, ni de l'avenir qui lui promettrait pour toute gloire d'être commandée par un prince *né en Sicile*, et qui fait en ce moment son éducation militaire en Prusse et en Autriche, ce qui peut fort convenir aux Prussiens et aux Autrichiens et à Philippe, mais cela déplaira toujours jusqu'au dégoût à tout ce qui a l'honneur de porter l'uniforme français et qui en est digne, je ne parle pas ici de ce marquis de la restauration, qui, ayant déshonoré une carrière non sans gloire, en votant la mort d'un compagnon d'armes, est venu prendre son dernier degré d'opprobre en se faisant la créature du roi du 7 Août, et le *sot* et lâche ennemi d'une de nos vieilles illustrations du champ d'honneur. Fi, d'un pareil règne, fi de pareils ministres, et fi de toutes ces consciences vendues; par conséquent, fi, et trois fois fi de vous, vieux Pasquier. Allons, évertuez-vous sur le bord du cercueil à vous approvisionner de malédictions, voilà un nouveau procès, ou plutôt de nouvelles condamnations à prononcer. Allons, vieux Pasquier, allons, Messieurs les juges du Luxembourg, gagnez vos jetons des fonds secrets, attaquez-vous au peuple et à l'armée, vous ne sauriez reculer ni vous arrêter en si beau chemin; continuez de fouler au pied la justice et l'équité, vous pouvez faire encore quelques victimes, mais votre jour est inscrit dans la justice nationale comme celui de tous les infâmes qui vous secondent.

NOBLES pairs, à vous la sentence,
Le peuple encombre vos cachots,
Du maître achevez la vengeance,
Déjà la presse est en lambeaux,

C'en est trop, c'est trop d'infamie,
Pour se plaindre on ne peut s'unir,

Mais on le peut pour s'affranchir
Aux armes! plus de tyrannie,
Ou vivre en citoyen ou mourir en héros
Soldats, unissons-nous, malheur à nos bourreaux.

Vieux Pasquier, lorsqu'on entonnera cela au Luxembourg, ce ne sera pas une déception comme celle où Louis-Philippe écorchait la Marseillaise sur le balcon du Palais-Royal. Vous savez que le présent est fait de l'avenir, et que ce dernier arrive tous les jours.

HOROSCOPE DE GRAND POULOT.

Haï du dieu d'amour, et du dieu des combats,
 En troubadour en vain il court après sa mie.
 Si nul homme par lui n'a reçu le trépas,
 Aucun n'en recevra la vie.

SOUVENIR D'UN PASSÉ GLORIEUX.

Le 16 Mai 1812, L'empereur et Marie-Louise arrivèrent à dix heures du soir à Dresde, après avoir trouvé à *Freiberg* le roi de Saxe qui était venu au-devant des illustres voyageurs. Dans la journée du 17, arrivèrent *l'empereur et l'impératrice d'Autriche*; la dernière fois que ce dernier s'était trouvé avec Napoléon, c'était auprès d'un feu de bivouac dans les plaines de la Moravie, après la *bataille d'Austerlitz*, et l'on se rappelle que *l'empereur d'Autriche* n'avait pas là le rôle du vainqueur.

Ce même jour 17 Mai, *la reine de Westphalie*, et le grand duc de Wursthbourg, se rendirent à Dresde. Le 26, ce fut *le roi de Prusse* qui vint, et le 27 le prince-royal de Prusse le suivit; ce ne fut que fêtes et présentations pendant le séjour de Napoléon et de Marie-Louise. On n'avait pas besoin alors de faire la *presse* pour réunir une assemblée, il est vrai qu'il s'agissait de Napoléon vainqueur, et qu'aujourd'hui il n'est question que des fils et petits-fils d'Égalité; il n'y a donc point de comparaison admissible.

NOUVELLES DE FRANCE.

Dans un des numéros de la *Quotidienne*, on parle d'une espèce de congé forcé, donné par la police prussienne au duc d'Elchingen, et cette feuille tire de là une comparaison avec le refus de nos maréchaux dignes de leur titre, de se présenter au bal de *l'autrichien* d'Appony, sous la simple dénomination du nom de famille, laissant les titres de duc et prince, acquis sous l'aile de la victoire au sein de l'Autriche et de la Prusse. On se rappelle le refus ferme et digne de nos maréchaux, refus qui enfanta les couplets que voici :

Dans les jours solennels de nos mille conquêtes
 Quand d'un chef redouté le tonnerre avait lui,
Quarante potentats conviés à ses fêtes,
 Se tenaient debouts devant lui.

Les Landgraves, Germains, ces fiers barons vaudes
 De leur jeune écusson vénéraient la splendeur,
 Et des honneurs nouveaux, les ligues féodales,
 Briguaient l'imposante grandeur.

Près d'eux et de l'honneur portant les nobles marques,
 Nos guerriers invaincus s'asseyaient à leur rang,
 Leur main pressait la main des superbes monarques,
 Ils semblaient tous du même sang.

Alors des courtisans inconnus à l'histoire,
L'orgueil toujours rampant leur eut-il disputé
 Ces titres, juste prix de trente ans de victoires,
 Et scellés d'une immortalité.

Il suffit de lire ceci pour se demander ce qu'il peut y avoir à comparer entre le refus noble et juste de pareils hommes, avec le renvoi du fils d'une de ces hautes illustrations militaires de la république et de l'empire, fils du maréchal Ney, qui non content de porter un titre qu'il n'a pas acquis, le traîne à la suite des ducs d'Orléans et de Nemours, pour l'exposer aux insolences de la police allemande, au lieu de demander raison à l'un ou à l'autre de l'infâme refus de leur père, d'élever au moins un tombeau à la victime du 7 Décembre 1815. Les cheveux dressent d'indignation, lorsqu'on pense qu'un des fils de Ney, parade comme officier d'état-major du duc d'Orléans; que l'aîné, *Monsieur de la Moskowa*, passe son temps à faire des paris de courses de chevaux, et laissant l'un et l'autre aux braves, dévoués à la mémoire de leur illustre et malheureux père, le mérite de placarder son assassinat au front d'un des signataires de cette grande iniquité. On m'a même dit que l'un des fils de Ney a escorté les prisonniers politiques, je ne veux pas le croire, mais si cela est, il faudra s'écrier : honte et malheur.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE BROVAL, AME DAMNÉE DU DUC D'ORLÉANS, QUI
 PROUVE COMME QUOI LE DUC D'ORLÉANS, HOMME SANS AMBITION,
 N'A JAMAIS CONVOITÉ LE TRONE.

“Les changements survenus dans quelques places, donnent un grand crédit à M. de *Champigny*, que je sais être de votre province, et avec lequel vous étiez lié; cet homme ne peut aimer Bonaparte de bonne foi*, il doit vous avoir conservé de l'attachement, et dans ces circonstances, il doit être content de vous savoir en Angleterre. Pour Dieu, M. le comte, faites qu'on profite de ce qu'il y a à faire dans la capitale, car c'est de ce point que doit partir *l'étincelle qui mettra tout en mouvement*. Il semblerait, d'après les dernières lettres de Paris, qu'ils en sont au point où ils en étaient à l'affaire de *Moreau*. Ils demandent un *prince en disponibilité* à présenter, et tout me porte à croire que c'est le *duc d'Orléans*, dont ils désirent la présence.”

Ce confident du duc d'Orléans se faisait d'étranges illusions, car très certainement, hors quelques intrigants stipendiés, personne en France ne songeait au fils d'Égalité, dont le souvenir était en horreur à tous les partis. La branche aînée avait des partisans, tandis que d'Orléans, obscur et oublié dans l'émigration, n'avait laissé de souvenir en France que l'horreur et l'exécration de son père, Philippe Égalité. Du reste, un *prince disponible* est fort drôle, et malgré l'active intrigue du prince et des siens, pour obtenir le droit de s'armer contre la France, ou d'y rentrer en conspirateur, *la disponibilité* a duré long-temps; maintenant, le vœu de tout cœur français est de voir recommencer la disponibilité du *Prince Emigré* pour le *Sire du 7 Août*.

* Duc de Cadore par la grâce de ce même Bonaparte, qu'il ne pouvait pas aimer, et contre lequel, très probablement, il intriguait avec l'émigration.

MONSIEUR DE TALLEYRAND AU CONGRÈS DE VIENNE EN 1814, 26 SEPTEMBRE.

La lutte existe entre deux principes, tant qu'une seule *dynastie révolutionnaire existera*, la révolution ne sera pas terminée; il faut donc que le *principe de la légitimité* triomphe sans restriction, sans cela point de paix, mais une trêve."

Et les souverains et leurs représentants d'applaudir le vieux diplomate alors, et aujourd'hui *l'usurpation, la perfidie et l'illégitimité* se promènent triomphant par les états de ces souverains, tandis que la seule véritable dynastie légitime, végète dans la solitude de Prague, ou voyage sur un itinéraire prescrit par ces soi-disants protecteurs des droits sacrés du trône, et que M. de Talleyrand raisonne ou divague sur un nouveau thème la *légitimité* d'un prince déloyal et d'un parent perfide... horreur et infamie sur ces iniquités diplomatiques.

ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit qu'il y a des gens qui se croient en société aux réunions des Tuileries;—On ajoute, que c'est une grave erreur, parce qu'ils n'y sont qu'atroupés. On dit que c'est par leur entourage qu'on juge les rois;—On ajoute, rien d'étonnant dans la détestable opinion qu'on a de Louis-Philippe. On dit qu'on comprend le *pourquoi* du trônement de Louis-Philippe;—On ajoute, oui, mais non pas.. le *comment*. On dit qu'un Italien a écrit à un légitimiste *pria che il preme contaminato usurpatore a terra veder vo il trono*; —On ajoute, que le légitimiste a répondu, *non è il trono che vogliamo veder a terra*. On dit que lorsque le *droit* manque au pouvoir, la société est dissoute, que pour croire à elle-même elle a besoin de n'être pas d'hier;—On ajoute, voilà qui explique la journalière espérance de voir dissoudre *la société du 7 Août*. On dit que les Anglais méprisent le drapeau tricolore, parce qu'il n'est plus que la bannière de *l'Orléanisme*;—On ajoute, que pour avoir été *acaparé* pour un d'Orléans, le drapeau tricolore n'est pas plus pour cela le drapeau de l'Orléanisme, que les républicains, trahis, sacrifiés, et emprisonnés, ne sont *les sujets* de Louis-Philippe. On dit que les vérités consacrées tombent dans l'inconvénient des choses *rebattues*;—On ajoute, que c'est pour cela qu'à chaque découverte nouvelle d'une perfidie ou d'une bassesse anti-nationale du Sire du 7 Août, on croit entendre répéter ce qu'on savait déjà. On dit que ne pouvant plus nier qu'il a vécu du subside de l'Angleterre pendant son émigration, Louis-Philippe, comme tous les mauvais cœurs, humilié du bienfait, rumine en sournois les moyens de trahir ses anciens bien-faiteurs, qu'il a déjà eu l'adresse de *salir* de son alliance;—On ajoute, que la Grande-Bretagne a pu comprendre le Prince Emigré, dans un subside généreusement accordé alors, puisque nul n'en pouvait prévoir le remboursement, mais que jamais cette puissance aristocratique ou démocratique ne descendra à craindre comme ennemi, le fils de *Philippe Egalité*. On dit que dans la *causerie* parlementaire du duc de Fitzjames, l'esprit ne fait pas faute, mais que le *tact* y manque tout-à-fait;—On ajoute, que cela surprend de la part d'un courtisan aussi expert que l'honorable duc, le *tact* étant ordinairement le mérite de ces messieurs. On dit qu'on emprisonne pour offense à *l'ordre de choses*, les républicains qui demandent l'exécution du programme de l'Hôtel-de-Ville, eux qui n'ont pas *juré fidélité* à Louis-Philippe:—On ajoute, que c'est parce qu'ils sont républicains, puisque le duc de Fitzjames qui a prêté serment comme député, reconnaît ouvertement *Henri V*, et qu'il reçoit des marques de la reconnaissance de ce jeune légitime héritier du trône de France. On dit que le duc de Fitzjames est arrière petit-fils du duc de Berwick, fils naturel du duc d'York, qui devint Jacques II, et de sa maîtresse, la belle *Arabella Churchill*;—On ajoute, qu'on ne voit rien dans cette origine qui puisse justifier les haineuses récriminations du noble duc contre l'Angleterre et les Anglais;—On ajoute qu'il est triste de voir qu'avec autant d'esprit, le duc de Fitzjames n'ait pas trouvé d'autre moyen pour servir ses princes légitimes, que de déverser le blâme sur le seul pays et la seule nation où l'émigration fut *accueillie, secourue et protégée*;—On ajoute que c'était à l'époque où un prince allemand fit placer au bout de ses *quelques arpents de principautés* cette infâme et inhumaine inscription: "Ici l'entrée est défendue aux Juifs, aux vagabonds et aux émigrés." On dit à la tribune que les triomphes de l'empire ne seraient plus permis;—On ajoute, que c'est le roi de Prusse qui nous les défend. On dit qu'il ne serait au pouvoir d'aucun ministre aujourd'hui de nous ôter Alger, *ce fruit de six années de travaux et de sacrifices*;—On ajoute que la conquête d'Alger est le fruit du règne de *Charles X*, et que les six déplorables années de *l'ordre de choses* qui a succédé à ce règne, n'ont servi qu'à détériorer cette belle conquête de la légitimité où *la chose* ne fut pour rien, mais qu'elle aidera à faire perdre à la France. On dit que ce n'est pas le jeune souverain de Naples qui épousera Mademoiselle de Berry, mais le petit-fils de l'infâme Egalité;—On ajoute, que c'est la maîtresse de *Louvel*, commensale des Tuileries, qui a conseillé cette union, comme mesure de haute politique. On dit que *Chartres* doit *juré* à son cousin de lui rendre le trône et la France, purgée de tout révolutionnaire, grâce à son *papa*;—On ajoute: Va-t-en voir s'il vienne Jean, va-t-en voir s'il vienne.

AVIS.

La *Caricature*, pour plaire à ses lecteurs, variera la planche du prochain numéro, et au lieu du joli garçon Passy, ce sera la délicieuse Adélaïde Egalité, dans ses journalières occupations du confectionnement des cerises à l'eau-de-vie.—L'éditeur renouvelle une dernière fois l'assurance qu'elle n'accepte aucun article de qui que ce soit, que son journal n'admet ni annonces ni analyses littéraires ou autres, ni payant ni de faveur; qu'indépendant de tous les partis, cette publication n'a d'autre but que de répandre tout ce qui peut servir (sans calomnie ni mensonges) à faire partager le profond mépris de l'éditeur pour Louis-Philippe, pour son gouvernement, et pour tous les fanfarons qui déshonorent la France. Pour cela, ses documents et sa mémoire suffisent à l'éditeur, et il répète qu'il ne veut ni partage de péril ni partage de gloire. Il y a toujours chez l'Editeur, des numéros de la *Caricature* et des exemplaires des fac-simile de Louis-Philippe *Prince Emigré*, au service des proscrits politiques de toute nation et de toute opinion; le changement de domicile de l'éditeur, après *vingt-trois mois* de constant séjour dans la même maison, n'a d'autre *cause* ni *motif* que sa ferme résolution de ne jamais se laisser imposer des lois par ceux qu'il paie. En changeant de domicile, l'éditeur n'a pas changé de *paroisse*, puisqu'au lieu du numéro 31, son domicile est aujourd'hui également No. 2, York Building New Road.

La *Caricature française* paraît une fois par semaine, par livraison de quatre pages de texte et une planche nouvelle; chaque quatrième livraison aura en sus une planche de celles qui ont déjà été insérées dans le *Satirist*. Les vingt-cinq livraisons formeront un in-quarto de cent pages de texte et vingt-cinq ou trente caricatures. Chaque quatrième livraison portera le titre des caricatures des quatre suivantes.

No. IX. Madame *Persil* prête à se rendre à la cour, vue par derrière.—No. X. Les *jolis garçons* Dupin, Bugeaud et Fulchiron.—No. XI. La lancette d'honneur, Louis-Philippe marmiton. No. XII. Baron Pasquier.—XIII. *Adèle Egalité*, sœur de Louis-Philippe.

LA CONTEMPORAINE

Propriétaire, Auteur et Editeur responsable de la *CARICATURE FRANÇAISE*, et des fac-simile du *Prince Emigré, Louis-Philippe*,

CHANGEMENT DE DOMICILE:

A LA FOIRE COURONNÉE, 2, YORK BUILDINGS, NEW ROAD,
LONDRES.

Londres: Schultz et Co., 13, Poland Street.